



## Compte Rendu Réunion Parcoursup 28 mai 2018

Le rectorat de Paris n'est pas en capacité de transmettre des statistiques pour l'instant.

Il y a très peu d'élèves sans proposition sur l'académie, ce sont généralement des élèves ayant effectué des vœux inadaptés ou ayant émis très peu de vœux du fait parfois d'un projet d'orientation hors parcoursup.

Une grande partie des élèves sans proposition sont en filières pro ou techno.

Nous avons demandé qu'un bilan chiffré nous soit envoyé à la suspension de la procédure avant le Bac pour que nous puissions faire un vrai comparatif par rapport à APB, comparer les chiffres à aujourd'hui n'ayant pas de sens.

Une majorité des élèves est en attente sur plusieurs vœux, les listes d'attente évoluent de façon assez rapide.

### Information sur les quotas d'élèves hors secteur :

Le recteur a fixé par arrêté des quotas d'élèves hors secteur par formation, ces quotas sont visibles sur parcoursup.

Par exemple 15% en Droit, nous avons demandé que nous soient communiqués ces quotas.

### Information sur les quotas d'élèves boursiers :

Dans chaque formation un quota d'élèves boursiers a été fixé, il est égal à la proportion d'élèves boursiers ayant demandé la formation.

En clair, les établissements classent les dossiers sans tenir compte du statut boursier ou non, ensuite si parmi les 1000 élèves qui demandent une formation, 200 sont boursiers, 20% des élèves qui ont reçu une réponse oui le 22 mai étaient boursiers, le système modifie le classement effectué par l'établissement.

Concernant l'analyse des dossiers dans les Universités, elle a été dépendante des départements.

Pour Paces, les établissements ont regardé les lettres de motivation, les notes et les séries d'origine.

Certains départements ont tenu compte du niveau des lycées d'origine, d'autres non.

Le rectorat négocie des dispositifs d'accueil à l'université pour les bacheliers Pro et Techno refusés en BTS, 150 places devraient se libérer.

Jusqu'au 26 juin, la commission d'accès à l'enseignement supérieur traitera les dossiers des élèves qui n'auront obtenu aucune réponse oui/oui si/en attente ainsi que les dossiers d'artistes, sportifs, chargés de famille, malades et élèves en situation de handicap.

A partir du 26 juin s'ouvrira la procédure complémentaire où les candidats pourront émettre des vœux dans les filières où il restera des places disponibles.

Une équipe de 4 personnes au SAIO gère la messagerie Parcoursup et répond rapidement aux messages des élèves/familles concernant les dossiers.

Privilégier l'usage de la messagerie par rapport au téléphone.

Si vous constatez une anomalie sur la fiche avenir consultable sur Parcoursup, n'attendez pas pour vous signaler au rectorat (messagerie parcoursup).